

<https://www.aefinfo.fr/depeche/713712-lycee-professionnel-la-nouvelle-organisation-du-cur...>

Antonin Gouze

10 min read

## Lycée professionnel : la nouvelle organisation du cursus à la rentrée 2024 inquiète les proviseurs

Les "parcours différenciés" qui seront instaurés en fin de terminale par la réforme du lycée pro à la rentrée 2024 risquent d'engendrer "une incertitude sur les effectifs d'élèves en préparation à la poursuite d'étude" et "des difficultés à concevoir les enseignements durant ce parcours", s'inquiètent trois proviseurs de lycée professionnel interrogés par AEF info. Autre risque cité : "une course contre la montre pour boucler les programmes". Les proviseurs font aussi le bilan de la gratification des PFMP, du pacte enseignant et de l'installation des bureaux des entreprises dans les lycées.



Le changement de calendrier de la terminale professionnelle à la rentrée prochaine "va rendre compliqué pour les professeurs de finir le programme à temps", souligne Carole

Zerbib, proviseure du lycée professionnel Nicolas-Louis Vauquelin à Paris. Shutterstock - Air Images

Alors que les bacheliers professionnels passent leurs épreuves de fin d'année jusqu'au 26 juin 2024, l'heure est à un premier bilan de la réforme du lycée professionnel, après sa première année de mise en œuvre et à la veille de la refonte de l'organisation du cursus à compter de la rentrée 2024-2025.

AEF info a ainsi interrogé trois proviseurs de lycées professionnels pour connaître les enjeux et les difficultés posés par la suite de la mise en œuvre de la réforme, et faire un bilan de l'année écoulée : Toufik Chergui, proviseur du lycée des Métiers de l'automobile Henri Fertet à Gray (Haute-Saône), Isabelle Léger, proviseure du LP Marie-le-Franc à Lorient (Morbihan) et Carole Zerbib, proviseure au lycée des métiers Nicolas-Louis Vauquelin à Paris. Ils sont tous les trois membres du SNPDEN-Unsa, premier syndicat des personnels de direction.

Les "parcours différenciés", sources d'incertitude

La nouvelle organisation de l'année de terminale à partir de la rentrée 2024 - qui instaure deux parcours différenciés au choix en fin d'année, une PFMP supplémentaire ou la préparation à la poursuite d'étude ([lire sur AEF info](#)) - reste une source "d'inquiétude" et "d'incertitude" pour Carole Zerbib. En effet, "les effectifs d'élèves qui participeront au parcours de 'préparation à la poursuite d'étude' ne seront connus qu'à la fin du premier semestre", s'inquiète-t-elle, car ces effectifs "détermineront l'emploi du temps des professeurs sur cette période". Par ailleurs, elle assure que "davantage d'élèves choisiront d'effectuer une PFMP - qui est désormais rémunérée - plutôt que ce parcours de préparation à la poursuite d'étude. Ce sera à nous de faire comprendre que sur le long terme, il vaut peut-être mieux se donner les moyens de réussir un B.T.S que de raisonner en termes financiers à court terme".

Isabelle Léger déplore aussi "la difficulté de prévoir" les effectifs en parcours de poursuite d'étude, liée à "l'attrait de la rémunération des PFMP" et à "la possibilité pour les jeunes qui arrêtent leur PFMP de revenir à tout moment dans l'établissement". Cela va "poser des difficultés d'organisation et de disponibilité des enseignants, dont certains ne seront pas disponibles car mobilisés pour certifier des C.F.A en fin d'année", rappelle-t-elle.

Le contenu des cours de ce "parcours de préparation à la poursuite d'étude" fait aussi débat. Ainsi, les établissements "devront faire des regroupements d'élèves de filières différentes, ce qui va être compliqué", alerte Toufik Chergui. Carole Zerbib souligne aussi "l'obligation de faire des enseignements transversaux, qui vont être difficiles à concevoir et risquent de ne pas être en phase avec les demandes des BTS, qui veulent des élèves préparés sur des spécialités précises."

### Des doutes sur le calendrier de terminale

Pour instaurer ces parcours différenciés en fin d'année, le calendrier de l'année de terminale professionnelle a été modifié : quatre semaines de cours du tronc commun de terminale ont été supprimées (passage de 26 à 22 semaines de cours), et les dates d'examen du baccalauréat ont été avancées au mois de mai (et non plus en juin). Ce changement de calendrier "rend compliqué pour les professeurs de finir le programme à temps, alors que sa longueur reste inchangée", souligne Carole Zerbib, et il "réduit le temps de préparation des épreuves de fin d'année : l'oral de projet et la Prévention Santé Environnement". Isabelle Léger craint également "une course contre la montre pour boucler les programmes, qui se fera au détriment de l'organisation d'événements et de projets annexes qui rythment l'année et mobilisent habituellement les professeurs".

Pour Toufik Chergui, l'avancement des épreuves au mois de mai représente aussi "un risque de décrochage de certains élèves une fois les conseils de classe de la mi-mai passés".

Il déplore enfin que les établissements soient "dans le flou" et concède "une inquiétude quant à la situation politique, qui risque d'occasionner un changement de ministre et de l'instabilité, s'il veut encore réformer la voie professionnelle. Or il faut du temps pour mettre en œuvre puis évaluer ce que l'on fait".

## UNE UNANIMITÉ CONTRE LA "PRÉPA-SECONDE"

L'expérimentation des "prépa-seconde" - des classes entre la troisième et la seconde pour les collégiens n'ayant pas obtenu le DNB, et dont la généralisation est prévue à la rentrée 2025 (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)) - rencontre l'opposition de tous les proviseurs de LP interrogés.

"Pour des élèves de seconde GT, afin de parfaire leurs connaissances, pourquoi pas, mais cela n'a pas d'intérêt pour les élèves de la voie professionnelle", fustige Isabelle Léger. Même son de cloche chez Carole Zerbib : "ce serait contre-productif : la voie pro permet justement à des élèves en difficulté de trouver un sens, des matières plus concrètes, ils seront dans une bulle d'attente et certains décrocheront. Nous avons l'habitude d'accompagner les élèves qui n'ont pas le DNB actuellement".

Toufik Chergui se joint à ce constat : "Les prépa-seconde ne vont pas remobiliser les élèves en difficulté, au contraire". Il souligne enfin "l'incertitude quant aux effectifs à la rentrée 2025 dans certaines filières de lycée professionnel si ces prépa-seconde sont généralisées. Certaines classes ne seront pas remplies".

## GRATIFICATION, BUREAU DES ENTREPRISES : DES MESURES CONSENSUELLES

Pour dresser un bilan de l'année passée, il faut se pencher sur deux des principales mesures entrées en vigueur à la rentrée 2023 : la mise en place d'une gratification lors des P.F.M.P. pour tous les élèves de la voie professionnelle ([lire sur AEF info](#)) et l'instauration d'un "bureau des entreprises" (BDE) dans chaque lycée pour améliorer le lien école-entreprise ([lire sur AEF info](#)). Ces mesures font plutôt consensus parmi les proviseurs interrogés.

Pour Toufik Chergui, la gratification a ainsi "globalement permis une meilleure assiduité des élèves", même s'il insiste sur le fait que "payer les jeunes n'est pas forcément le meilleur moyen de les faire venir : il faut d'abord qu'ils soient intéressés par ce qu'ils apprennent". Isabelle Léger et Carole Zerbib saluent aussi l'aspect "positif" de la gratification, tout en rappelant les retards dans les versements de la gratification aux lycéens ([lire sur AEF info](#)), notamment en raison de "difficultés administratives liées au manque de personnel" et qui ont été "difficiles à expliquer", souligne Isabelle Léger.

La mise en place des bureaux des entreprises est aussi vue d'un œil positif par les directeurs interrogés, qui saluent la "plus-value" de ce poste. Malgré tout, Toufik Chergui pointe "le temps de recrutement important" du responsable de BDE au sein de son établissement, qui l'a laissé plusieurs mois sans responsable de BDE, tout comme Isabelle Léger qui a attendu "le mois de janvier pour avoir un responsable". "La rémunération promise sur certaines fiches de poste n'était pas assez élevée, selon les académies", explique le proviseur ([lire sur AEF info](#)).

L'intégration du responsable de BDE dans l'établissement, qui a pu poser problème dans plusieurs lycées ([lire sur AEF info](#)) s'est "bien passée" pour Toufik Chergui et Isabelle Léger, tandis que Carole Zerbib a observé "un chevauchement des missions du responsable de BDE avec le DDFPT adjoint, qui a posé des problèmes relationnels et un sentiment d'être court-circuité".

## LE PACTE COMME "RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS"

Selon les chiffres du MENJ, le pacte enseignant instauré à la rentrée 2023 a eu davantage de succès dans la voie professionnelle que dans la voie générale et technologique ([lire sur AEF info](#)). Pour autant, sa mise en place dans les lycées professionnels des proviseurs interrogés a connu un succès variable. Carole Zerbib indique ainsi avoir "consommé 75 % de son enveloppe pacte", afin de "mettre en place des options, des projets d'accompagnement d'élèves, des RCD, et de rémunérer des missions effectuées bénévolement auparavant par les enseignants, comme la présence sur les salons professionnels". À l'inverse, seules "42 parts de pacte sur 234 ont été signées, dont la moitié sont des RCD" au lycée Marie-le-Franc d'Isabelle Léger, qui salue néanmoins dans le pacte la "reconnaissance de l'implication des professeurs".

Au lycée Henri-Fertet, 170 parts de pacte sur 175 ont été signées. Toufik Chergui dit ainsi en avoir fait "une utilisation structurelle de [son] établissement, en ouvrant des options, en assurant les RCD et en permettant des cours à effectifs réduits".

## DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET ANTI-DÉCROCHAGE PAS ENCORE OPÉRATIONNELS

Plusieurs dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ou pour l'aide à l'insertion professionnelle ont été mis en place ou rénovés dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle : Tous droits ouverts ([lire sur AEF info](#)), Ambition emploi ([lire sur AEF info](#)) ou encore Avenir pro ([lire sur AEF info](#)).

Pour Isabelle Léger, "TDO et Ambition emploi ont été annoncés tardivement, ce qui a entravé leur réussite : il y a eu un problème de timing". De son côté, Carole Zerbib salue ces dispositifs "pour accompagner les élèves jusqu'au bout et rattraper les décrocheurs et les élèves en recherche d'emploi", mais elle souligne également "le manque de moyens humains pour permettre le bon déroulement de ces missions et un accompagnement

correct des élèves". Toufik Chergui a quant à lui "mobilisé quatre professeurs pactés sur le dispositif Ambition emploi pour suivre les élèves à la sortie du bac, ce qui a bien marché".

Quant au dispositif Avenir pro, pour lequel le lycée d'Isabelle Léger "était expérimentateur sur les deux années précédentes", il "fonctionne bien, à condition qu'il y ait une adaptation au contexte local et que les conseillers France Travail mènent un dialogue avec les équipes pédagogiques", indique-t-elle.

Generated with Reader Mode